

LES INONDATIONS

QUESTION AU SUJET DU PROJET D'AMÉNAGEMENT
DE BARRAGES SUR LA RIVIÈRE "THAMES"

À l'appel de l'ordre du jour.

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Travaux publics ou en son absence à son adjoint parlementaire. Je n'ai pas pu, et je le déplore, donner avis de cette question au ministre parce que les renseignements me sont parvenus juste avant mon arrivée à la Chambre. Voici la question: vu la gravité de la situation découlant des inondations dans la ville de Woodstock située sur la rivière Thames, le ministre des Travaux publics a-t-il étudié l'à-propos d'entreprendre le plus tôt possible l'aménagement des barrages projetés sur la rivière Thames et le ruisseau Cedar.

M. Maurice Bourget (adjoint parlementaire au ministre des Travaux publics): Je ne suis pas au courant de la situation. Je prends note de la question de mon honorable ami.

L'AGRICULTURE

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS TOUCHANT LE
RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION
DES GRAINS

À l'appel de l'ordre du jour.

M. H. R. Argue (Assiniboia): J'aimerais poser une question au ministre du Commerce. Le ministre a-t-il reçu le rapport annuel de la Commission des grains et quand le déposera-t-il à la Chambre?

Le très hon. C. D. Howe (ministre du Commerce): A la première partie de la question je réponds oui. Quant à la seconde partie, le document sera déposé quand il aura été imprimé.

M. Argue: Quand cela sera-t-il?

L'hon. M. Abbott: Il faut le demander à l'Imprimeur de la reine.

LE SERVICE PUBLIC

FORT-WILLIAM ET PORT-ARTHUR—MISE EN
VIGUEUR DE LA SEMAINE DE CINQ JOURS
ET DE QUARANTE HEURES

À l'appel de l'ordre du jour.

M. Daniel McIvor (Fort-William): Je pose vraiment la question de vrai privilège pour remercier le ministre des Finances d'avoir inclus Fort-William et Port-Arthur dans la liste des endroits privilégiés où la semaine de quarante heures sera mise en vigueur. J'aimerais demander au ministre...

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député pose-t-il maintenant une question?

[L'hon. M. Martin.]

M. McIvor: J'aimerais poser une question au ministre. A-t-il pris connaissance du fait que le Parlement de Grande-Bretagne se propose de relever de £500 par année l'indemnité de ses membres?

L'hon. M. Rowe: En quoi y a-t-il lieu pour vous de poser la question de privilège?

L'hon. Douglas Abbott (ministre des Finances): J'ai noté le fait, monsieur l'Orateur.

TARIF DOUANIER

CLASSIFICATION DES CONSERVES DE MÉLANGES DE
FRUITS SOUS LE NOM DE PÊCHES

À l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Puis-je poser une question au ministre des Finances. Peut-être devrais-je m'adresser au ministre du Revenu national, mais en son absence, je pose au ministre des Finances une question qui s'inspire d'une nouvelle parue dans la *Free Press* de Winnipeg sous la plume de Victor Mackie.

Des voix: La question.

M. Knowles: Les fonctionnaires du ministère ont-ils décidé que le mélange de fruits s'appelle pêches aux fins du tarif douanier et relevé de ce fait le droit de douane à l'égard des boîtes de mélanges de fruits importés? Dans le cas de l'affirmative, en vertu de quel pouvoir l'ont-ils fait?

L'hon. Douglas Abbott (ministre des Finances): J'ose dire qu'une telle question devrait certes être inscrite au *Feuilleton*. Elle exige l'examen du tarif douanier, et n'est pas urgente. Je demande donc qu'elle soit inscrite au *Feuilleton*.

M. Knowles: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. (*Exclamations*) Lorsqu'on signale à la Chambre que le ministère du Revenu national a modifié, par décision ministérielle, la portée du tarif douanier, j'estime que nous avons droit à une explication.

Des voix: Règlement!

Une voix: Le député prononce un discours.

L'hon. M. Abbott: *Feuilleton!*

M. Knowles: Nous avons droit à une explication ici-même.

M. l'Orateur: Je n'ai pas entendu les observations de l'honorable député. Comment puis-je rendre une décision sans l'entendre?

M. Knowles: Ce que je voulais dire,...

M. l'Orateur: J'ai entendu la première partie.